



> Vous êtes déjà inscrits dans nos services ?

1

En juin, vous recevrez par mail un identifiant et un mot de passe provisoire d'accès à votre compte personnel numérique sur le Portail Familles. **ATTENTION**, vérifiez que l'adresse mail fournie l'année précédente est toujours valide ou que notre message n'est pas arrivé dans vos SPAM.

2

Une fois votre accès reçu, **vous aurez jusqu'au 27 juin** pour choisir un nouveau mot de passe, vérifier et compléter votre compte personnel puis déposer les documents demandés sur votre espace familles numérique.

ATTENTION, la copie du carnet de santé pour les vaccins obligatoires et l'attestation de responsabilité civile 2022/2023 sont à fournir pour valider votre dossier d'inscription. De même, si vous ne transmettez pas votre numéro allocataire CAF, MSA ou à défaut votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, la tarification maximale vous sera appliquée.

Les services Enfance Jeunesse seront fermés du 8 au 28 août, il n'y aura pas de validation de dossier pendant cette période.

CAS PARTICULIERS

- Si vous utilisez déjà les services Enfance Jeunesse mais qu'un de vos enfants accède pour la 1ère fois à nos services pour l'année scolaire 2022-2023, vous devez remplir un dossier d'inscription pour ce dernier, voir démarches ci-dessous.
- Si vous ne souhaitez pas, ou ne pouvez pas utiliser le Portail Familles, vous devrez demander un dossier papier qui sera à retourner dans les mêmes délais.

> Votre enfant entre à l'école ou vous n'avez jamais utilisé nos services ?

1

Un dossier famille papier sera à retirer auprès des Services Enfance Jeunesse ou à télécharger sur le portail familles, **à compléter et à rendre au plus tard le 27 juin.**

ATTENTION, la copie du carnet de santé pour les vaccins obligatoires et l'attestation de responsabilité civile 2022/2023 sont à fournir pour valider votre dossier d'inscription. De même, si vous ne transmettez pas votre numéro allocataire CAF, MSA ou à défaut votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, la tarification maximale vous sera appliquée.

2

Une fois vos informations enregistrées par nos services, vous recevrez un identifiant et un mot de passe provisoire pour accéder à votre espace personnel numérique sur le Portail Familles. Vous devez modifier votre mot de passe et vérifier que toutes les informations qui vous concernent sont exactes.

Les services Enfance Jeunesse seront fermés du 8 au 28 août, il n'y aura pas de validation de dossier pendant cette période.

**Dès la validation de votre inscription par nos services,
vous aurez accès au système de réservation en ligne pour la rentrée.**